

fonctionnement du Ministère est sur le point d'être modifié en profondeur. Certes, nos méthodes opérationnelles ont subi des modifications au cours des soixante ans d'existence du Ministère; toutefois, si l'on fait exception du télécopieur et de l'ordinateur personnel, la plupart de nos instruments de travail remontent aux années trente (machine à écrire, dictaphone, télex, liaisons téléphoniques internationales et poste aérienne). Nous entrons dans une ère nouvelle en installant à la grande majorité des postes de travail un puissant outil de communication et de recherche qui reliera un jour instantanément tous les employés du Ministère, où qu'ils se trouvent dans le monde. Voilà qui révolutionnera nos méthodes de communication et nos activités.

Non seulement la nouvelle technologie donne-t-elle au Ministère un système à la fine pointe de la technologie, mais aussi nous fournit-elle l'occasion d'examiner de près l'organisation et la répartition du déroulement du travail et des tâches parmi notre personnel actuel. Si le Ministère utilise la technologie de façon appropriée, on verra disparaître une grande partie des tâches fastidieuses qui ont eu cours depuis la création du Ministère : photocopie, adressage d'enveloppes et rédaction à la main de rapports qu'il faut ensuite taper et retaper. Il incombe à chacun de nous de veiller à ce que les ressources ainsi désaffectées soient utilisées de façon productive et stimulante.

À l'heure actuelle, nous possédons à tous les niveaux hiérarchiques le personnel le plus instruit de toute l'histoire du Ministère. Les changements apportés au programme Renouvellement de la fonction publique ainsi que l'introduction de la technologie donnent maintenant au Ministère la possibilité de redéfinir le contenu de l'ensemble des tâches d'un grand nombre d'employés, de sorte qu'ils puissent s'attaquer à des tâches de responsabilité stimulantes et complexes correspondant à leur formation.